UIMM
PÔLE FORMATION
Loire-Drôme-Ardèche
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPI
Loire-Drôme-Ardèche

CQPM ANIMATEUR D'EQUIPE AUTONOME DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (MQ 2006 0251)

Salarié(es) en poste dans une fonction d'animateur d'équipe en production ou en logistique

MAISON DE L'INDUSTRIE 26-07

Pôle Formation Loire-Drôme-Ardèche - Site de Valence
SIRET 884 793 191 00039 - APE 8559A - N° d'agrément 84420342242 - TVA intra FR96 884793191

Maison de l'Industrie- Plateau de Lautagne - Rue Jean Jullien-Davin - 26000 VALENCE

Siège social : 16 Bd de l'Etivallière - CS 60715 – 42950 SAINT-ETIENNE cedex 01

www.pole-formation-lda.fr

LES OBJECTIFS

L'animateur(trice) d'équipe autonome de production organise et supervise au quotidien l'activité de son secteur. Il anime une équipe et coordonne les ressources en fonction des nécessités de la production.
Très présent sur le terrain, il intervient rapidement en cas d'anomalie et veille au respect des règles de sécurité sur sa zone de responsabilités.

Sa fonction conduit à :

- Affecter les ressources en fonction des objectifs de production
- Animer une équipe intervenant dans sa zone de responsabilité
- Faire appliquer les règles de Qualité, Sécurité, hygiène et environnement à partir de la politique de l'entreprise
- Assurer les relations avec son responsable hiérarchique et les fonctions supports (Qualité, Maintenance, Méthodes, Logistiques,...)
- Conduire des actions d'amélioration continue

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Assurer sa mission dans le système accéléré, incertain et évolutif de l'entreprise
- Mobiliser son équipe pour atteindre les objectifs en relayant les informations nécessaires
- Fédérer les Hommes pour animer une équipe performante dans un environnement complexe et contraint
- Développer les compétences de son équipe, accompagner les individus et prendre en compte les diversités
- Organiser l'activité de son secteur
- Contribuer à l'amélioration de la performance du process
- A partir de la politique de l'entreprise, mettre en œuvre avec l'équipe les démarches règlementaires, normatives et sociétales.

CONDITIONS DE REUSSITE

Dans le cadre de cette formation, la mise en œuvre de conditions de réussite est indispensable pour le salarié, à savoir :

- **Cohérence entre la formation demandée et le poste à pourvoir (ce poste existe-t-il ? ou bien va-t-il être mis en place ?)**
- **Mise en place d'un projet**
- **Disponibilité d'un tuteur**

Accord entre le salarié et le décisionnaire dans l'entreprise, avec accord sur les moyens mis en place pour réussir.

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VISEE : CQPM ANIMATEUR D'EQUIPE AUTONOME DE PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le titulaire de la qualification anime un groupe d'opérateurs dans le domaine de la production.
Les missions susceptibles de lui être confiées peuvent être:

- Animer un groupe d'opérateurs
- Agir avec eux de façon autonome pour atteindre les objectifs
- Assurer, dans un cadre fixé, les relations avec les fonctions supports

Cette mission s'exerce en particulier dans trois domaines :

- Assurer la production en qualité et en quantité
- Améliorer en permanence le fonctionnement de son équipe
- Favoriser la cohésion du groupe

Elle s'appuie sur une présence permanente sur le terrain, une réactivité immédiate en cas d'anomalie pour garantir la qualité, au juste nécessaire, en veillant au respect du fonctionnement nominal et des règles Qualité, Sécurité, Hygiène et Environnement.

Pour cela, le titulaire de la qualification doit être capable de :

Capacités Professionnelles	*Intitulé des regroupements de capacités professionnelles en unités cohérentes [1]*
1- Ordonnancer et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité, en adéquation avec les objectifs de production	*BDC 0086 L'animation technique d'une équipe de production*
2- Affecter ou réaffecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production	
3- Communiquer à sa hiérarchie tout élément nécessaire à la gestion du secteur	
4- Relayer auprès du personnel de son secteur toutes informations nécessaires à son bon fonctionnement	
5- Faire appel, dans les conditions fixées par le responsable de l'unité ou de l'atelier, aux services supports nécessaires au bon fonctionnement de son secteur	
6- S'assurer de la conformité des moyens de mesure et de leur étalonnage	*BDC 0085 L'assurance du bon fonctionnement des postes de fabrication*
7- Veiller à l'application des procédures, notamment Qualité Sécurité Environnement, pour son secteur	
8- Evaluer le bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur	
9- Assurer la remontée d'informations et le suivi des données de la gestion de production	
10- Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration	*BDC 0087 La contribution à un projet d'amélioration*
11- Conduire les actions correctives qui lui sont confiées dans le cadre de plans d'actions	

NOTRE PROPOSITION

1- Une démarche pédagogique innovante permettant d'être un véritable acteur de son propre développement avec :

Un principe clé : l'alternance favorisant la mise en application et l'intégration des acquis sur le terrain, dans son animation au quotidien

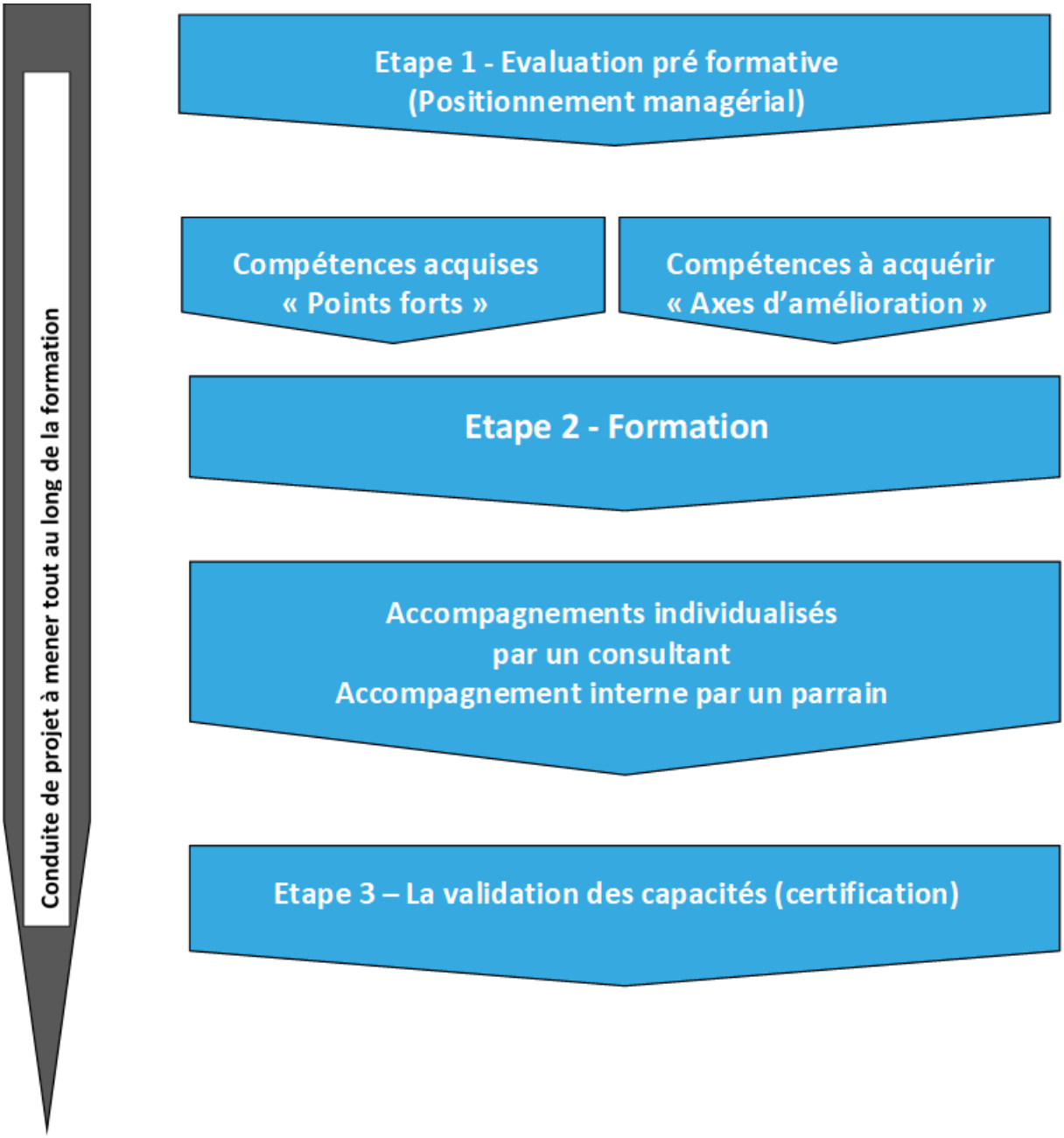

2- Un engagement tripartite

Le stagiaire s'engage à faire preuve d'assiduité, à mettre en pratique la formation sur le terrain, à mettre en place un projet d'amélioration au sein de son secteur et à s'investir dans son développement personnel.

Le stagiaire

L'accompagnateur AFPI Loire-Drôme-Ardèche

L'accompagnateur de l'AFPI Loire-Drôme-Ardèche s'engage à fournir les méthodes, outils et le suivi pédagogique nécessaires à la mise en œuvre sur le terrain des acquis et à la conduite du projet. Il accompagne le stagiaire dans son développement personnel.

Le tuteur

Le tuteur s'engage à accompagner le stagiaire dans la mise en œuvre d'axes de management sur le terrain, dans la réalisation de son projet et dans son développement personnel par des retours positifs et constructifs.

3- L'ancrage des pratiques

Le transfert de compétences s'effectue à travers la conduite d'un projet d'amélioration.

Ce projet a pour objectif de :

- Favoriser un transfert de situations de formation sur le terrain
- Entrainer les participants à structurer une intervention, à la présenter aux membres de l'équipe et à la hiérarchie

Le participant est aidé dans l'élaboration de ce projet par l'accompagnateur « AFPI » ainsi que par un tuteur choisi par l'entreprise.

Un périmètre de travail est choisi, il doit permettre d'aborder :

Les thèmes de l'animation d'équipe, de l'amélioration de la performance, de la qualité et sécurité en tenant compte des paramètres organisationnels, économiques et humains du secteur concerné.

4- L'accompagnement individualisé par un tuteur en entreprise

Les participants sont accompagnés tout au long du parcours par **un tuteur interne** à l'entreprise, garant des moyens et de l'application sur le terrain de la formation. Le tuteur désigné peut être un responsable hiérarchique.

Il est le relais indispensable pour suivre et accompagner la progression du collaborateur en formation. Il permet ainsi une bonne articulation des apports avec la pratique managériale de l'entreprise.

Il est impliqué dans la mise en œuvre de la formation et veille à ce que le participant applique les éléments clés de la formation.

Il s'engage à effectuer des points de suivi réguliers avec le participant et participe à son appréciation sur le référentiel, pendant toute la durée de la formation et à formaliser les acquis dans le livret de gestion des compétences.

Il est le garant de la déclinaison du référentiel UIMM.

5- L'accompagnement de l'AFPI Loire Drôme-Ardèche

Un accompagnement sur mesure par un accompagnateur-consultant de l'AFPI Loire-Drôme-Ardèche

Des séances d'accompagnement individualisé sont planifiées avec un consultant pour permettre à chaque participant une mise en application adaptée des acquis sur le terrain et de développer certaines compétences en fonction de ses besoins.

Les objectifs de cet accompagnement sont :

- Apprécier les capacités de chacun (à partir du référentiel)
- Définir les objectifs de développement en fonction des compétences à consolider ou à acquérir (positionnement managérial)
- Identifier les difficultés et apporter les aides nécessaires à la réalisation des objectifs
- Formaliser les actes de management qui ont été mis en œuvre sur le terrain
- Développer les aspects méthodologiques nécessaires à la réalisation du projet (suivi projet)

Des bilans tripartites (participant/parrain/consultant) sont réalisés régulièrement.

6- Les modalités de certification

Les écoles labellisées par l'UIMM

- Elles répondent à un cahier des charges précis. Cette labellisation se concrétise par la délivrance d'un certificat de qualification ayant validité nationale
- La certification est un moyen d'apprécier et de positionner chacun des candidats sur le référentiel et de valider sa capacité à assumer le niveau des responsabilités professionnelles attendu
- Le jury se compose de Responsables d'entreprise, RH, responsables de production

L'épreuve certificative en vue d'obtenir le CQPM

L'accès au CQPM ou blocs de compétences implique une inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.

- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressources, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités/missions ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées.

Mise en œuvre des modalités d'évaluation

Validation des capacités professionnelles

L'évaluation des capacités professionnelles est assurée par la commission d'évaluation.
Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.
MQ 2006 0251 Animateur(trice) d'équipe autonome de production industrielle

a) Evaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

b) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.
La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

c) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel…) donne un avis en regard des capacités professionnelles du référentiel de certification sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

UIMM PÔLE FORMATION Loire-Drôme-Ardèche LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPI Loire-Drôme-Ardèche

7- Le référentiel Animateur(trice) d'Equipe Autonome de Production Industrielle

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
1-Ordonnancer et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité, en adéquation avec les objectifs de production	A partir de l'ensemble des documents de production et procédures mis à sa disposition (ordres de fabrication, gammes, modes opératoires,…).	☐ Les ordres de fabrication sont compris et correctement mis en œuvre.
		☐ Les sous-plannings de production de son secteur sont organisés et gérés de manière pertinente (identification des chemins critiques, priorités prises en compte, vérification des ressources de production et des approvisionnements, ajustement charge capacité…).
		☐ La disponibilité des équipements est vérifiée.
2-Affecter ou réaffecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production	A partir des données de fonction3-nement de l'équipe autonome de production, relatives aux compétences et à l'absentéisme.	☐ Les compétences des membres de son équipe sont prises en compte.
		☐ Le suivi quotidien de l'absentéisme de l'équipe est assuré.
		☐ L'effectif est réparti sur les postes de travail de manière pertinente Si nécessaire, par exemple en fonction d'urgences ou d'incidents, une demande de ressources (MO) est effectuée.
3-Communiquer à sa hiérarchie tout élément nécessaire à la gestion du secteur	Sur la base d'au moins deux indicateurs.	☐ Les éléments quantifiés et qualifiés nécessaires à la compréhension des indicateurs et des dysfonctionnements sont transmis.
		☐ Tout élément relatif à la gestion RH du secteur (besoins en formation, suivi d'absentéisme…) est fourni à sa hiérarchie.
4-Relayer auprès du personnel de son secteur toutes informations nécessaires à son bon fonctionnement	A partir d'une information générale ou d'un projet précis.	☐ Les tableaux de bords sont commentés de manière pertinente auprès des membres de son équipe, ceux – ci sont informés des modifications organisationnelles concernant l'équipe.
		☐ L'intégration des nouveaux embauchés ou travailleurs intérimaires dans son secteur est organisée.
		☐ La formation au poste de travail est réalisée.

UIMM
PÔLE FORMATION
Loire-Drôme-Ardèche
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPI
Loire-Drôme-Ardèche

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence
5-Faire appel, dans les conditions fixées par le responsable de l'unité ou de l'atelier, aux services supports nécessaires au bon fonctionnement de son secteur	Dans le cadre des consignes générales qui lui sont données.	☐ L'organisation de l'entreprise est suffisamment connue et appréhendée.
		☐ Le cas échéant, un diagnostic du besoin d'intervention d'un service support est réalisé (maintenance, informatique….).
		☐ Si nécessaire, un contact est pris avec les ilots ou unités voisins dans le cadre d'une relation clients-fournisseurs (flux – ordonnancements – ruptures – priorités…).
6-S'assurer de la conformité des moyens de mesure et de leur étalonnage	Conformément aux instructions, sur la base des modes opératoires de contrôle.	☐ Les moyens de mesure et de contrôle définis dans les modes opératoires sont disponibles.
		☐ La réalisation de l'étalonnage est vérifiée.
7-Veiller à l'application des procédures, notamment Qualité Sécurité Environnement, pour son secteur	Conformément aux dispositions de l'entreprise.	☐ Les règles en vigueur dans son secteur sont connues et comprises.
		☐ Une information claire et précise de ces règles est faite aux membres de l'équipe.
		☐ L'application par les opérateurs est vérifiée, le cas échéant, les besoins en formation sont remontés.
8-Evaluer le bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur	Sur l'ensemble des postes du secteur.	☐ Les caractéristiques des postes du secteur sont connues et leurs modes de fonctionnement sont maîtrisés.
		☐ L'évaluation des performances est pertinente (ex référence aux indicateurs, méthode de suivi de délai, conditions d'utilisation…).
9-Assurer la remontée d'informations et le suivi des données de la gestion de production	Conformément aux exigences du système de gestion de production.	☐ L'enregistrement des quantités produites, des non-conformités, des taux de rebuts, de l'absentéisme, des pannes machines, des mesures MSP, est vérifié ou effectué directement.
		☐ Les tableaux de bord du secteur sont mis à jour.
10-Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration	Au moins dans deux domaines, l'un technique, l'autre organisationnel.	☐ Les dysfonctionnements sont identifiés et analysés en utilisant les méthodes et outils d'analyse les plus adaptés au contexte (descriptifs existants, recueils des avis, synthèse des solutions, risques coûts - délais – sécurité - environnement …).
		☐ Les solutions proposées sont réalisables techniquement.
		☐ Les argumentaires écrits et oraux sont suffisamment clairs pour donner au responsable les éléments de prise de décision.
		☐ Une alerte est faite en cas de dérive importante.

PRESENTATION DU DISPOSITIF

ETAPE 1 : Evaluation pré-formative – 0,5 jour

Cette étape est préconisée : L'évaluation, de manière générale, s'effectue sur la base d'outils créés pour apprécier le niveau de maitrise de l'emploi et des compétences du candidat. Elle a pour objet d'évaluer :

- ses capacités personnelles, tant relationnelles qu'organisationnelles,
- ses motivations à suivre le parcours de formation,
- son niveau de connaissances techniques relatives au métier.

C'est un point d'appui important pour permettre d'adapter le programme de formation.
C'est aussi le moyen de mesurer les écarts, d'apprécier, à la fin du programme de formation, la montée en compétences du candidat et d'apporter, des préconisations afin qu'il puisse être accompagné, si nécessaire.

Les objectifs

- Apprécier en amont, les capacités à piloter des chantiers d'amélioration et plus globalement animer une équipe
- Identifier les points forts, les axes de progrès individuels
- Mesurer les écarts par rapport au référentiel visé (fonction + certification)
- Formaliser les compétences à consolider ou à acquérir.

Les moyens

- Entretien
- Analyse des réactions face à des mises en situation reproduisant le quotidien de l'animateur d'équipe
- Inventaire de personnalité
- Autodiagnostic et positionnement sur le référentiel visé + missions actuelles
- Identification du rôle et des missions.

Une restitution sera faite auprès de la personne lors du premier accompagnement individualisé avec le tuteur.

UIMM
PÔLE FORMATION
Loire-Drôme-Ardèche
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPI
Loire-Drôme-Ardèche

ETAPE 2 : Le parcours de formation

A l'issue des évaluations pré-formatives, le groupe de responsable d'équipe suivra un parcours de formation en lien avec leurs missions et les capacités professionnelles attendues, et cela dans le cadre d'un projet d'amélioration.

UIMM AFPI

PLANNING CQPM ANIMATEUR D'EQUIPE AUTONOME DE PRODUCTION INDUSTRIELLE 2022-2023

oct-22			nov-22			déc-22			janv-23			févr-23			mars-23			avr-23			mai-23			juin-23			juil-23		
1	S		1	M	Férié	1	J		1	D	Férié	1	M		1	M		1	S		1	L	Férié	1	J	RPS Stress 1	1	S	
2	D		2	M		2	V		2	L		2	J		2	J		2	D		2	M		2	V		2	D	
3	L		3	J		3	S		3	M		3	V		3	V		3	L		3	M		3	S		3	L	Jury blanc 1
4	M		4	V		4	D		4	M		4	S		4	S		4	M		4	J	Situations difficiles 1	4	D		4	M	
5	M		5	S		5	L	Organiser 1	5	J		5	D		5	D		5	M		5	V		5	L		5	M	
6	J		6	D		6	M		6	V	Qualité 1	6	L		6	L	Motiver 1	6	J		6	S		6	M		6	J	
7	V		7	L	Communiquer 1	7	M		7	S		7	M		7	M	Amélioration 1	7	V		7	D		7	M		7	V	
8	S		8	M		8	J		8	D		8	M		8	M		8	S		8	L	Férié	8	J		8	S	
9	D		9	M		9	V		9	L		9	J		9	J		9	D		9	M		9	V		9	D	
10	L	Intégrer 1	10	J		10	S		10	M		10	V		10	V		10	L	Férié	10	M		10	S		10	L	Soutenances
11	M		11	V	Férié	11	D		11	M		11	S		11	S		11	M		11	J		11	D		11	M	
12	M		12	S		12	L		12	J		12	D		12	D		12	M		12	V		12	L		12	M	
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L		13	L		13	J		13	S		13	M		13	J	
14	V		14	L		14	M		14	S		14	M		14	M		14	V		14	D		14	M		14	V	Férié
15	S		15	M		15	J		15	D		15	M		15	M		15	S		15	L		15	J		15	S	
16	D		16	M		16	V		16	L	Analyser 1	16	J		16	J		16	D		16	M		16	V		16	D	
17	L		17	J		17	S		17	M		17	V		17	V		17	L		17	M		17	S		17	L	
18	M		18	V		18	D		18	M		18	S		18	S		18	M		18	J	Férié	18	D		18	M	
19	M		19	S		19	L		19	J		19	D		19	D		19	M		19	V		19	L		19	M	
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L	Bureautique 1	20	L	Mesurer 1	20	J		20	S		20	M		20	J	
21	V		21	L	Leadership 1	21	M		21	S		21	M		21	M	Préparer une délégatio 1	21	V		21	D		21	M		21	V	
22	S		22	M		22	J		22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J		22	S	
23	D		23	M		23	V		23	L		23	J		23	J		23	D		23	M	Gérer son temps 1	23	V		23	D	
24	L		24	J		24	S		24	M		24	V		24	V		24	L	Préparer une réunion 1	24	M		24	S		24	L	
25	M		25	V		25	D	Férié	25	M		25	S		25	S		25	M		25	J		25	D		25	M	
26	M		26	S		26	L	Fermeture AFPI	26	J		26	D		26	D		26	M		26	V		26	L		26	M	
27	J		27	D		27	M	Fermeture AFPI	27	V		27	L		27	L		27	J		27	S		27	M		27	J	
28	V		28	L		28	M	Fermeture AFPI	28	S		28	M		28	M		28	V		28	D		28	M		28	V	
29	S		29	M		29	J	Fermeture AFPI	29	D					29	M		29	S		29	L	Férié	29	J		29	S	
30	D		30	M		30	V	Fermeture AFPI	30	L	Gérer compétences 1				30	J		30	D		30	M		30	V		30	D	
31	L	Fermeture AFPI				31	S		31	M					31	V					31	M					31	L	

Evaluation pré-formative	0,5 jour	à définir
PARCOURS DE FORMATION COMPLET	19 jours	
ANIMER MOBILISER FEDERER	6 jours	
Communiquer au quotidien avec ses collaborateurs et réguler	1	
Motiver et encourager, détecter les signaux de démotivation pour agir	1	
Faire face aux situations tendues et difficiles	1	
Préparer une délégation et suivre les objectifs	1	
Leadership et changement	1	
Gérer les compétences de son équipe	1	
ORGANISER PILOTER PERFORMER	6 jours	
Organiser la production	1	
Participer à l'amélioration continue de son secteur	1	
Intégrer la qualité "naturellement" dans son mode d'animation au quotidien	1	
Mesurer, piloter et améliorer la performance et l'autonomie	1	
Préparer et animer une réunion (type AIC) de manière vivante et productive	1	
Analyser et résoudre un problème	1	
MIEUX S'ORGANISER ET GAGNER EN EFFICACITE	2 jours	
Gérer son temps et ses priorités	1	
RPS et stress	1	
PREPARATION A LA QUALIFICATION	5 jours	
Intégrer le dispositif de formation et de qualification	1	Présence des tuteurs le matin
Bureautique appliquée	1	
Suivi individualisé en entreprise (1 jour / personne)	1	à définir
Accompagnement individualisé (aide réalisation dossier technique + soutenance)	1	en distanciel
Jury blanc	1	

oct-22		nov-22		déc-22		janv-23		févr-23		mars-23		avr-23		mai-23		juin-23		juil-23	
Total jour mois	1	Total jour mois	2	Total jour mois	1	Total jour mois	3	Total jour mois	1	Total jour mois	4	Total jour mois	1	Total jour mois	2	Total jour mois	1	Total jour mois	1
Cumul en jours	1	Cumul en jours	3	Cumul en jours	4	Cumul en jours	7	Cumul en jours	8	Cumul en jours	12	Cumul en jours	13	Cumul en jours	15	Cumul en jours	16	Cumul en jours	17
Total heures mois	7	Total heures mois	14	Total heures mois	7	Total heures mois	21	Total heures mois	7	Total heures mois	28	Total heures mois	7	Total heures mois	14	Total heures mois	7	Total heures mois	7
Cumul en heures	7	Cumul en heures	21	Cumul en heures	28	Cumul en heures	49	Cumul en heures	56	Cumul en heures	84	Cumul en heures	91	Cumul en heures	105	Cumul en heures	112	Cumul en heures	119

UIMM
PÔLE FORMATION
Loire-Drôme-Ardèche
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPI
Loire-Drôme-Ardèche

ETAPE 3 : La validation des compétences

La certification

La certification est un moyen d'apprécier et de positionner chacun des candidats sur le référentiel et de valider sa capacité à assumer le niveau des responsabilités professionnelles attendu.

Voir chapitre 6 – **Les modalités de certification**

PROGRAMME DE FORMATION

Evaluation pré-formative (0,5 jour)

Etablir un programme de formation individualisé en fonction du niveau du salarié et des besoins de l'entreprise (0,5 jour) :

- Etude du dossier de candidature
- Inventaire de personnalité
- Entretien de motivation et étude des besoins
- Positionnement sur le référentiel de compétences du responsable d'équipe, mesure des écarts et préconisations
- Synthèse et restitution pour le commanditaire

Animer – Mobiliser – Fédérer : Développer une posture de Manager facilitateur (6 jours)

Communiquer au quotidien avec ses collaborateurs et réguler (1 jour)
Communiquer aussi efficacement et positivement sur des problèmes relationnels que techniques
Prendre conscience des enjeux de la communication dans sa fonction
Adapter sa communication en fonction de son interlocuteur
S'approprier les techniques d'écoute active favorisant un échange constructif et s'exercer à les mettre en œuvre

Motiver et encourager - Détecter les signaux de démotivation pour agir (1 jour)
Comprendre les leviers de la motivation et mobiliser les membres d'une équipe
Accompagner et aider les membres d'une équipe dans leurs actions quotidiennes
Etudier, comprendre et analyser une situation de management

Faire face aux situations tendues et difficiles (1 jour)
Anticiper et désamorcer les situations pouvant générer des conflits
Gérer les conflits et élaborer des solutions durables

Préparer une délégation et suivre les objectifs (1 jour)
Intégrer les techniques clés de délégation et de responsabilisation
Maîtriser la fixation d'objectifs et les attitudes de délégation
Développer les compétences du coaching pour mieux déléguer

Leadership et changement (1 jour)
Mieux comprendre son rôle et ses responsabilités
Intégrer le changement comme un élément incontournable
Favoriser l'acceptation de l'incertitude par l'équipe
Revisiter ses pratiques de communication en développant sa flexibilité

Gérer les compétences de son équipe (1 jour)
Identifier les besoins en compétence sur son secteur
Mesurer les écarts entre compétences nécessaires et compétences disponibles
Favoriser le transfert de compétences entre les membres d'une équipe
Appréhender la poly compétence

UIMM PÔLE FORMATION Loire-Drôme-Ardèche LA FABRIQUE DE L'AVENIR

AFPI Loire-Drôme-Ardèche

Organiser – Piloter – Performer (6 jours)

Organiser la production (1 jour)
Prévoir et analyser des besoins
Planifier : PERT /GANTT/MRP
Gérer les stocks
Gérer les flux (kanban, les flux poussé/tiré, la théorie des contraintes)

Participer à l'amélioration continue de son secteur (1 jour)
S'approprier les bases du TPS et du Lean Manufacturing
Acquérir les outils de l'amélioration continue : zoom sur 5S, SMED, TPM, TRS

Intégrer la qualité naturellement dans son mode d'animation au quotidien (1 jour)
Comprendre la Qualité et son utilité en production : normes, exigences et processus
Découvrir la matrice d'auto-qualité pour identifier les défauts et « visualiser » de manière simple leur coût

Préparer et animer une réunion (type AIC) de manière vivante et productive (1 jour)
Identifier les enjeux et les différents types de réunion
Cerner le rôle particulier de l'animateur
Acquérir les outils pour réussir son intervention
Gérer son trac

Mesurer, piloter et améliorer la performance et l'autonomie (1 jour)
Améliorer la réactivité du processus de production en facilitant la performance et la communication
Performer au quotidien avec l'équipe : indicateurs et tableaux de bords, l'équipe autonome, le rôle de l'animateur d'équipe…

Analyser et résoudre un problème (1 jour)
Savoir poser un problème
Utiliser efficacement quelques outils pratiques de la résolution de problèmes
Savoir transmettre ce savoir-faire à une équipe et déléguer

Mieux s'organiser et gagner en efficacité (2 jours)

Gérer son temps et ses priorités (1 jour)
Prendre du recul sur son organisation personnelle
Acquérir des méthodes pour créer un système d'organisation adapté à ses besoins

RPS et stress (1 jour)
Comprendre les mécanismes du stress et ses impacts
Acquérir les méthodes pour conserver le contrôle de ses émotions
Développer ses capacités d'adaptation et de résistance

Préparation à la qualification (5 jours)	
Intégrer le dispositif de formation et de qualification (1 jour) Matinée Objectifs de la qualification et de la formation Présentation des capacités professionnelles à valider Les différentes étapes et les documents associés Pédagogie mise en œuvre Rôle du tuteur Après-midi Travail collaboratif autour du rôle du Manager en entreprise	**Suivi individualisé en entreprise (1 jour)** Visites en entreprise **Accompagnement individualisé (1 jour)** **En distanciel, à raison de 3 séances** Aide à la réalisation du dossier technique Aide à la réalisation des livrables dans le cadre de la qualification (rapport écrit et soutenance) **Outils bureautiques (1 jour)** Word - Power point **Jury blanc (1 jour)** Entraînement en vue de la soutenance finale

Soutenance

L'acquisition des capacités professionnelles est validée par une commission d'évaluation sur la base :

- D'une présentation devant une commission de professionnels pour démontrer que les exigences du référentiel sont satisfaites et que les capacités à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise
- De l'avis de l'entreprise au regard du référentiel
- Des échanges du candidat avec les membres de la commission lors de sa présentation

Pour que le candidat soit déclaré admissible par le jury de délibération,
l'ensemble des capacités professionnelles décrites doit être acquis et démontré.

_

Méthodes et moyens pédagogiques

- Une dynamique d'apprentissage en autonomie couplée avec des outils de mise en situation (études de cas, vidéos...) favorisant la participation
- Un entrainement à partir de situations vécues et simulées
- Une mise en application au quotidien dans l'entreprise
- La planification de 4 jours par mois au maximum qui permet de s'insérer facilement au planning

Modalités de suivi et d'évaluation

- Présentation d'un rapport précisant les capacités réalisées en milieu professionnel et soutenance orale devant une commission d'évaluation
- Avis de l'entreprise

Intervenants

Tous nos intervenants sont issus de l'industrie et experts dans leur domaine.

Qualifications

- Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (C.Q.P.M.) n° MQ 2006 0251 niveau B « Animateur d'Équipe Autonome de Production Industrielle »
- Si réussite au CQPM, classification possible dans la métallurgie : 215-VI-1

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation

- Evaluation pré-formative : 0,5 jour (3,50 heures)
- Formation : 18 jours (126 heures)
- Suivi en entreprise (à raison de 2 visites) : 1 jour (7 heures)
  - ⇨ **Total : 19,5 jours (136,50 heures)**

Lieu de la formation

AFPI Loire-Drôme-Ardèche
Plateau de Lautagne
Rue Jean Jullien Davin
26000 Valence

Horaires de la formation

- 8h30-12h00 / 13h00-16h30